

# Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2019



## 10 ans de la Fondation Insertion par le Logement

La Fondation Insertion par le Logement collecte des fonds et acquiert des appartements à Paris pour loger temporairement des personnes et des familles en grande précarité.

Pour célébrer son dixième anniversaire, la Fondation Insertion par le Logement a réuni 80 donateurs et amis le jeudi 7 novembre 2019 de 18h à 20h à Saint Séverin (Paris 5e).

A cette occasion le Président de la Fondation, M. Jean-Marie André, a rappelé qu'en 10 ans il a été mobilisé 5 millions d'euros de dons qui ont permis d'acquérir 25 appartements pour y loger et accompagner 68 personnes en difficulté vers une vie nouvelle. M. André a tenu à remercier vivement les donateurs pour leur soutien fidèle. En 2019, le rythme d'acquisition est désormais de 4 logements par an.

Invité d'honneur de ces 10 ans, Monseigneur Benoist de Sinety, vicaire général du Diocèse de Paris, s'est réjoui de cette croissance des dons qui accélère mais a surtout tenu à insister sur la "beauté du travail d'accompagnement sur-mesure" réalisé dans chacun des logements – propriété de la Fondation. Il est là le trésor : "cette capacité de la Fondation et des associations partenaires à s'adapter à chaque situation pour réveiller chez les personnes accompagnées cette petite pointe d'enthousiasme qui illumine l'existence et redonne à l'homme sa dignité" a conclu Victor Vieilfault, responsable du développement de la Fondation Insertion par le Logement.

De son côté, Jean Chevallier, président du premier partenaire de la Fondation, l'Association Sainte Geneviève Saint François-Xavier, a mis en avant "la force de la fraternité qui réunit dans un objectif commun donateurs, associations, locataires et forces vives de la Fondation : un toit est un écrin qui permet à la vie de grandir !"

Les locataires sont sélectionnés avec le concours de huit associations parisiennes. Chacune d'entre elles a signé une convention-cadre précisant les contours de l'accompagnement social qu'elles sont en mesure d'apporter. La Fondation Insertion par le Logement se charge de la gestion immobilière tandis que les associations, elles, se concentrent sur la vie quotidienne pour rompre l'isolement et permettre de trouver un nouveau logement.

Dix-huit mois : c'est la durée moyenne actuelle de séjour des 68 locataires.

# Communiqué de presse

Paris, le 15 novembre 2019

Dans les prochains mois, la Fondation Insertion par le Logement souhaite **étendre son audience auprès des petites entreprises**, encouragée par la loi de finance 2019 qui leur permet désormais de donner jusqu'à 10 000 € chaque année contre un montant plafonné à 0,5% du chiffre d'affaires auparavant.

En cette fin octobre, la Fondation Insertion par le Logement lance une **collecte de dons pour acquérir son 25<sup>e</sup> appartement**. Chaque don est doublé par le Fonds de dotation Les Petites Pierres et fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés.

Pour réaliser son don : <https://www.lespetitespierres.org/un-toit-pour-une-etape>

## ► Contact presse Fondation Insertion par le Logement

Victor Vieilfault - 01 78 91 91 09 - [vvieilfault@fondationinsertionlogement.fr](mailto:vvieilfault@fondationinsertionlogement.fr)



# La Fondation Insertion par le Logement a 10 ans !

**Faites un don il sera multiplié par 2 !**

**Nouveauté 2019 : vous êtes une petite entreprise vous pouvez donner jusqu'à 10 000 € à notre Fondation**



**Un toit pour une étape !**

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION NOTRE DAME  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE